

**Pôle :** Enfance / Jeunesse

**Adresse :** Cité Administrative

Place Notre Dame De Layre

63600 AMBERT

**Tél. :** 04 73 72 72 29

**E-mail :** [julie.daurelle@ambertlivradoisforez.fr](mailto:julie.daurelle@ambertlivradoisforez.fr)

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE

**Date :** 24.11.2022

**Lieu :** Mairie Ronde - salle du conseil

**Heure début :** 18H10

**Heure fin :** 20H00

### PRESENTS :

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER  
Camille ARNOLD  
Marie-Jeanne CALVE  
Yohan CARRET  
Amandine CHYSCLAIN  
Julie DAURELLE  
Louis-Jean GOUTTEFANGEAS  
Laurie LABOISSE  
Katia LECOMTE  
Mireille PEUDEVIN  
Rémy PIPERAUD  
Amélie SANTOS

### EXCUSES :

Christine COUFORT  
Ingrid DEFOSSE-DUCHENE  
Christiane LANDREAT

### ABSENTS :

Thibault CALMARD  
Carine COCHARD  
Colette COUBLE  
Olivier GALLO-SELVA  
Anouk FLORET  
André FOUGERE  
Philippe PINTON

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER Vice-Présidente en charge de l'enfance-jeunesse et Louis-Jean GOUTTEFANGEAS introduisent la réunion en remerciant les élus et agents pour leur présence et en proposant un tour de table afin que chacun puisse se présenter avant de passer à l'ordre du jour.

- PEDT (Projet Educatif de Territoire)
- CTG (Convention Territoriale Globale)
- Projets du pôle
- Point effectifs structures
- Questions diverses

### **PEDT (Projet Educatif de Territoire)**

Louis-Jean laisse la parole à Laurie LABOISSE, Responsable du service ALSH, pour faire le point sur le PEDT. Elle rappelle les documents envoyés aux mairies et présente les réponses reçues synthétisées dans le document de l'évaluation. Le PEDT a été reconduit pour une année seulement. ALF est couvert actuellement par un PEDT qui court jusqu'en août 2023. Le PEDT permet de financer sur les activités : 9302.00€ sur l'année 2022, soit environ 1500€ par centre. Il s'agit d'une prestation de service ALSH bonifiée. Le montant indiqué est celui de la majoration perçue au titre du PEDT.

Il faut organiser des COPIIL dans un temps imparti très court qui réunirait tous les acteurs de l'enfance jeunesse du territoire afin d'évaluer et d'actualiser chaque action pour rédiger un nouveau document PEDT. Projet intéressant, mais peu de retours actuellement, énormément de travail pour un financement qui reste relativement faible.

3 options sont à examiner :

- Soit, nous allons au bout de la démarche, et le prochain PEDT est déposé pour le mois de mai comme demandé par les services de l'état.
- Soit, le PEDT est abandonné et les mercredis fonctionnent sans financement complémentaire et avec un taux d'encadrement non assoupli (1 pour 8//1 pour 12).
- Soit, on capitalise sur le travail déjà effectué, sans pression, on travaille, on évalue, on améliore ce que l'on peut et on rédige un projet éducatif transversal, celui de la collectivité. Voilà la solution proposée ce soir.

Madame CALVE fait remarquer que ce serait bien mieux sans délai.

La commission valide à l'unanimité cette dernière solution afin de continuer le travail en cours.

Un PEDT actualisé pourra être redéposé à l'issue.

## **CTG (Convention Territoriale Globale)**

Louis-Jean présente le diaporama sur la démarche CTG qui a permis d'arriver à la présentation du plan d'actions de la CTG, cf document joint. Il rappelle également comment s'est déroulée la journée de travail à Eglisolles, qui a permis de mettre en avant les différentes fiches actions.

## **POINT EFFECTIFS STRUCTURES**

### **AIDE A LA REUSSITE SCOLAIRE**

Pour cette année on compte un effectif de 25 élèves sur le dispositif. Rémy vient juste d'arriver, Delphine LOCRET est partie sur de nouvelles missions mais reste au sein d'ALF. Effectif encore en baisse mais il est trop tôt pour avoir les chiffres définitifs.

### **PETITE ENFANCE :**

#### **Crèche Arlanc :**

25 enfants réguliers et 3 en occasionnel. Désormais ouvert de 07h30 à 18H00 (pas de demandes en fin de journée).

15 places

8 encadrants sur la structure avec plusieurs temps partiels.

10 demandes et 10 refus sur la dernière commission d'admission, ce qui explique le choix d'augmentation de l'agrément sur Arlanc. Réactualisation du règlement de fonctionnement en cours notamment sur les délais d'annulation des familles.

Nouveau référentiel sur le nouveau rôle de l'infirmière au sein des deux crèches : référent santé et accueil inclusif.

Problématique : refus de plus en plus nombreux.

Contraintes dues aux locaux qui devraient se régler avec les travaux futurs.

#### **Crèche Marat :**

Ouverture de 7h45 à 18h

Agrément augmenté de 17 à 20 depuis septembre 2021 ce qui a nécessité quelques aménagements et travaux, plus un poste supplémentaire.

Accueil régulier, variable ou occasionnel

8 agents, avec plusieurs temps partiels.

Amandine, infirmière en tant que référente en santé et accueil inclusif une journée par semaine toutes les deux semaines. On maintient le lien avec le médecin référent sur la structure, ce n'est plus une obligation mais nous avons fait le choix de le maintenir, c'est rassurant pour l'équipe et pour les parents. Même constat sur Arlanc. Le docteur RAMA permet de maintenir ce suivi médical.

14 demandes, 14 refus lors de la dernière commission. Projets de la crèche : Conseil de crèche avec les parents afin d'échanger avec les familles afin de pouvoir ajuster nos actions.

Configuration des locaux : multi accueil construit au départ pour un agrément de 12 donc un peu à l'étroit.

#### **RELAIS PETITE ENFANCE :**

4 relais : Arlanc, Cunlhat, Eglisolles et Marat. Un transfert de compétences est prévu en fin d'année 2023 pour reprendre le relais d'Ambert, municipal.

Les naissances se maintiennent mais il y a plus d'arrivées de nouvelles familles.

3 réunions pour promouvoir le métier d'AM à venir. 11 personnes en 2021, 13 en 2022

#### **LAEP :**

- A Saint Germain l'Herm, les lundis matin avec Christine COUFORT.

2022 : 3 familles et 2 AM et 68 participations.

- LILOMINOT à Ambert :

Impacte 596 participations en 2019

De janvier à juin 2022 139 participations

#### **ALSH :**

6 ALSH sur le territoire

Changement du règlement intérieur et des tarifs.

Depuis les vacances d'octobre il y aura un supplément « Sortie » en fonction du QF de 0.50 à 2€, les familles qui ne justifient pas d'une adresse sur le territoire passent en tarif maximal.

Bonne fréquentation sur les vacances, mais sur les mercredis à SGH et à Eglisolles c'est beaucoup plus compliqué.

Ouverture à Eglisolles sur la première semaine des vacances de Noël. Equipe plutôt stable actuellement. Difficulté pour trouver des saisonniers.

Activ'Ados : dispositif sur 1 samedi par mois.

Nous avons plusieurs refus notamment sur Arlanc où le fonctionnement sur multi-site est maintenu pour le moment.

Les bureaux de l'ALSH à Ambert ont déménagé, ce qui permet de tout avoir sur place et d'être identifié sur un site unique à l'école Henri Pourrat.

Yohan CARRET remercie de l'avoir tenu informé de ce qui se passait, pour pouvoir mieux répondre aux familles.

Le portail famille se développe doucement mais sûrement, et est maintenant identifié par les familles comme le principal mode de réservation.